

■ OBSERVATION DE LA SANTÉ ET DE L'ASSURANCE MALADIE

Les travaux de la DREES couvrent l'ensemble du champ de la santé et du système de soins : offre, population, financement. En plus de ses opérations statistiques et études régulières, la DREES exploitera les résultats de deux enquêtes ponctuelles réalisées en 2023 sur les services d'urgences et sur l'expérience des patients dans le cadre de leurs relations avec leur médecin généraliste, et rééditera sa grande enquête sur la santé de la population et ses déterminants, avec une déclinaison territoriale inédite. Elle éclairera les grands enjeux du système de santé à travers des études sur les inégalités sociales de santé et l'attractivité des professions de santé. Elle poursuivra ses investissements sur les exploitations innovantes du Système national des données de santé (SNDS) et l'animation de la donnée en région, en lien avec le secrétariat général des ministères chargés des affaires sociales.

Mieux connaître notre système de soins grâce à une production statistique annuelle de qualité

La DREES réalisera comme chaque année la collecte de la **statistique annuelle des établissements de santé (SAE)** sur les facteurs de production à l'hôpital : capacités, personnels et équipements. Pour s'adapter aux évolutions réglementaires liées à la réforme des autorisations de soins des établissements de santé, la DREES a engagé une rénovation d'ampleur depuis trois ans, qui sera mise en œuvre pour la collecte cette année, en suivant le calendrier de montée en charge de cette réforme. Elle produira aussi les statistiques annuelles de référence sur **les ressources et l'activité des établissements de santé**, publics et privés, en MCO (médecine, chirurgie, obstétrique et odontologie), psychiatrie, SMR (soins médicaux et de réadaptation) et SLD (soins de longue durée), qui alimentent notamment le [Panorama annuel des établissements de santé](#) et les [statistiques européennes relatives à l'offre de soins hospitaliers](#).

Afin de compléter l'observation de **la situation financière des établissements de santé**, la DREES poursuivra le travail de montée en qualité des données recueillies dans le cadre de l'enquête sur les comptes financiers des établissements privés à but non lucratif de l'Agence technique de l'information sur l'hospitalisation (ATIH). L'objectif est de pouvoir rendre compte de la situation financière de ces établissements, de façon homogène et comparable à ce qui est déjà fait pour les [établissements publics](#) et les [cliniques privées](#).

Pour connaître la **démographie médicale et paramédicale**, la DREES continuera l'exploitation du répertoire partagé des professionnels de santé (**RPPS**), qui a fait l'objet d'une refonte majeure avec l'intégration des professions qui relevaient jusqu'alors du répertoire Adeli, désormais achevée. Dans l'attente de la fin de la montée en charge de ce répertoire, la DREES produira des statistiques sur les effectifs infirmiers en utilisant les sources de référence de la statistique publique sur l'emploi, afin de disposer d'estimations les plus fiables possible. Elle actualisera ses estimations d'effectifs d'aides-soignantes.

La DREES assurera la production et l'exploitation de nouveaux millésimes des bases de données de l'Insee sur **l'emploi et les salaires des professionnels de santé à l'hôpital** (système d'information sur les agents des services publics [SIASP] et base tous salariés [BTS] alimentée par les déclarations sociales nominatives [DSN]). Elle produira des statistiques détaillées sur les revenus de l'ensemble des professionnels de santé, permettant des comparaisons entre libéraux et salariés. La généralisation de la DSN à l'ensemble de la fonction publique hospitalière, en 2022, a nécessité dans un premier temps un investissement important pour assurer la continuité des séries statistiques, qui a rallongé les délais de production des millésimes 2022 et 2023. Dans un deuxième temps, cela devrait permettre un raccourcissement du calendrier de production, comme cela a été le cas lors de la généralisation de la DSN au secteur privé.

En 2025, la DREES conduira également, comme chaque année, une [enquête auprès des écoles de formation aux professions de santé](#), afin de recueillir des informations sur le nombre et les caractéristiques de ces établissements, ainsi que sur les parcours des étudiants qui y sont formés. Dans un contexte marqué à la fois par des tensions sur le recrutement de certaines professions et par l'augmentation importante des places offertes dans les formations, cette enquête permet notamment de disposer de données statistiques de référence sur **les taux d'abandon des étudiants en cours de formation**.

Enfin, comme les années précédentes, la DREES continuera la production de statistiques et d'analyses récurrentes sur :

- [l'offre de soins et les capacités hospitalières](#), avec un focus particulier sur les [maternités](#) et les [soins critiques](#) ;
- [la morbidité hospitalière](#) ;
- [l'accessibilité aux soins](#) ;
- [la santé périnatale](#) et les [interruptions volontaires de grossesse](#) ;
- [l'espérance de vie sans incapacité](#) ;
- les [dépenses de santé des ménages et leurs restes à charge](#).

Actualiser les connaissances par des enquêtes nouvelles ou aperiodiques

La 3^e édition de l'[enquête européenne sur la santé](#) (*European Health Interview Survey*) aura lieu en 2025. Réalisé désormais tous les six ans, et sous règlement européen, il s'agit du **dispositif d'observation par enquête de référence pour décrire l'état de santé de la population sur l'ensemble du territoire français**, y compris dans les départements et régions d'outre-mer (DROM, sauf malheureusement à Mayotte du fait de l'impact du cyclone Chido). Pour la précédente édition, en 2019, des extensions régionales avaient permis de disposer de statistiques représentatives sur chacun de ces territoires, afin de mieux décrire les problématiques spécifiques de leur population en matière de santé et de recours aux soins. Pour cette nouvelle édition, la DREES complètera le dispositif par un échantillon étendu visant à produire des **statistiques à l'échelle de chaque département** de France métropolitaine également, dont la collecte s'étendra jusqu'à mi-2026.

La DREES lancera en 2025 un nouveau [panel d'observation des pratiques et des conditions d'exercice en médecine générale](#), après avoir mené tout au long de l'année 2024 une large concertation pour redéfinir les contours du dispositif, mieux connaître les attentes des utilisateurs et élargir les partenariats avec les acteurs de terrain au niveau national et régional. Chaque vague abordera des thématiques distinctes, en commençant en 2025 par l'**organisation des cabinets et les conditions d'exercice**, avec comme enjeu d'observer les évolutions par rapport aux précédentes éditions, dans un contexte de démographie médicale encore peu favorable.

La DREES a conduit, en 2023, une nouvelle édition de l'[enquête nationale sur les structures des urgences hospitalières \(enquête Urgences\)](#). Le dispositif utilisé lors de la précédente enquête de 2013 a été repris, avec une **interrogation exhaustive de l'ensemble des patients pris en charge par tous les services des urgences** de France le mardi 13 juin 2023. Cette enquête sera exploitée en 2025 pour décrire les caractéristiques démographiques et médicales des patients, ainsi que les évolutions survenues depuis dix ans en ce qui concerne les circonstances de venue aux urgences, les motifs de recours, les diagnostics et prises en charge ou encore l'aval, avec des focus spécifiques sur les temps de passage aux urgences et l'accueil des enfants.

La DREES s'est vu confier, en 2021, par le ministère en charge de la santé, la responsabilité du volet français de l'[enquête internationale « PaRIS »](#) (*Patient-Reported Indicators Survey*) de l'OCDE. Cette enquête vise à recueillir des indicateurs d'expériences de patients dans le but de comparer les systèmes de soins et de mesurer leur capacité à satisfaire la demande des patients et à s'adapter à leurs besoins. Elle repose sur une démarche ambitieuse et inédite qui croise les **expériences des patients et de leurs médecins**. L'enquête s'est déroulée en France comme dans l'ensemble des pays de l'OCDE en 2023, pour des premiers résultats nationaux et internationaux disponibles en 2025.

Afin de compléter l'observation des [revenus des professionnels de santé](#), la DREES a fait évoluer la collecte régulière de données fiscales de ces professionnels, jusqu'ici limitée aux seuls libéraux. La production permettra, à compter du millésime 2021, de couvrir l'ensemble des professionnels, quel que soit leur mode d'exercice, afin de comparer notamment **les revenus des professionnels de santé libéraux et salariés**. Une instruction sera conduite en 2025 afin d'accroître la fréquence et de réduire les délais de production de ces statistiques, en lien avec les opportunités offertes par la généralisation du code statistique non signifiant dans les systèmes d'information du service statistique public.

La DREES publiera les premiers résultats de l'[enquête sur les élèves et étudiants en formation aux professions sanitaires](#) inscrits au cours de l'année scolaire 2022. Ils permettront notamment d'éclairer **les motivations des élèves et étudiants** qui s'engagent dans ces formations, ainsi que l'évolution de leur profil depuis la précédente édition de l'enquête (2017), dans un contexte marqué par la réforme des procédures de recrutement (Parcoursup), la crise sanitaire et une forte hausse des abandons en cours de formation pour la quasi-totalité des professions.

Enrichir l'analyse des inégalités sociales de santé

Les inégalités sociales sont prégnantes dans de nombreuses dimensions : l'état de santé de la population, les facteurs de risques auxquels elle est confrontée ou encore l'organisation du système de santé. Elles ne concernent pas seulement les personnes les plus précaires : la plupart des indicateurs font apparaître un gradient sur l'ensemble de l'espace social. La DREES mènera, en 2025, plusieurs études sur les inégalités sociales de santé pour mieux décrire leurs effets sur **l'incidence et la prévalence des cancers, les parcours de soins (suivis de grossesse, délais d'accès aux endoscopies, santé mentale), le risque suicidaire** ou encore **les déterminants des dépenses de santé**. Ces analyses sont rendues possibles grâce à l'[EDP-Santé](#), un appariement entre les données sociales de l'échantillon démographique permanent (EDP) de l'Insee et celles du Système national de santé (SNDS). La DREES travaillera à la pérennisation de cet appariement et continuera d'accompagner les chercheurs dans l'accès à ces données.

Le financement du système de santé peut être un puissant levier de réduction des inégalités dans l'accès aux soins, même si certaines inégalités d'accès financier subsistent. Afin de mieux connaître la structure du financement des dépenses de santé, et notamment la **distribution des dépenses et des restes à charge**, la DREES poursuivra, en 2025, le développement du modèle de microsimulation [Ines-Omar](#), avec un nouveau millésime portant sur l'année 2023 reposant sur l'appariement entre l'enquête statistique sur les ressources et conditions de vie des ménages (SRCV) de l'Insee et le SNDS.

Éclairer les tensions sur les ressources humaines et l'attractivité des professions de santé

Le système de santé fait face à des tensions conjoncturelles et structurelles sur ses ressources humaines. À travers ses travaux récurrents de projection sur la démographie des professionnels de santé, la DREES contribue à éclairer les dynamiques de moyen et de long terme en matière d'offre de soins et de besoins de formation. De nouvelles **projections sur les effectifs de médecins** seront ainsi mises à disposition en 2025 dans la perspective du renouvellement quinquennal des objectifs pluriannuels de professionnels à former pour l'accès aux études médicales.

En ce qui concerne plus spécifiquement les ressources humaines en santé à l'hôpital, la DREES mobilisera son outil de simulation de la masse salariale des établissements hospitaliers publics et des trajectoires professionnelles des personnels pour documenter l'**attractivité des carrières hospitalières**, à la suite des mesures de revalorisations salariales décidées dans le cadre des accords du Ségur de la santé en 2020. Elle poursuivra son expertise des récentes bases de données issues de la DSN afin, notamment, d'ouvrir des perspectives en termes de statistiques conjoncturelles sur l'**emploi hospitalier**. Enfin, elle étudiera également les **parcours professionnels des aides-soignantes**.

Développer des méthodes innovantes pour un meilleur usage des données du Système national de santé (SNDS)

Depuis plusieurs années, la DREES s'est fortement investie dans la création, l'administration et la mise à jour d'outils pour améliorer l'usage des données de santé. En 2025, elle expérimentera des **méthodes innovantes d'apprentissage statistique** pour la prédiction de pathologies et d'hospitalisations. La DREES réalisera aussi des appariements inédits entre des sources de la statistique publique avec le SNDS afin d'étudier **la santé et le recours aux soins des étudiants** et **les conséquences des expositions aux produits phytosanitaires sur la santé**.

Suivre et évaluer les politiques de santé

La DREES est impliquée dans le suivi et l'évaluation des politiques de santé. Ces travaux peuvent prendre la forme de production d'indicateurs de suivi, d'analyses d'impact qualitatives ou quantitatives ou encore d'études dédiées. En 2025, la DREES actualisera les [indicateurs indirects \(proxy-indicateurs\) approchant la pertinence de prescription des antibiotiques par les médecins généralistes](#), engagera des travaux d'évaluation sur l'utilisation des **tests rapides d'orientation diagnostique (TROD)** de l'angine, ou encore publiera des études sur l'évolution des primes des organismes complémentaires suite à la mise en place de la **réforme du 100 % santé** et les restes à charge des bénéficiaires de la **complémentaire santé solidaire (CSS)**.

La DREES pilote par ailleurs, en collaboration avec la Caisse nationale de l'Assurance maladie (CNAM), l'évaluation des expérimentations relatives à l'**« article 51 »**. Elle est déjà référente de 21 expérimentations et prendra en charge 3 nouveaux protocoles en 2025 ; 12 expérimentations feront l'objet d'un rapport final d'évaluation en 2025, et 4 de rapports intermédiaires.

Enfin, pour améliorer son accompagnement sur les questions de données, de statistiques et de modélisation, la DREES poursuivra, en 2025, la démarche de **renforcement de la gouvernance de la donnée en région** et d'animation du réseau des statisticiens en agences régionales de santé (ARS), en collaboration avec le service à compétence nationale de la direction du numérique et le secrétariat général des ministères en charge des affaires sociales.

SANTÉ - Programme d'enquêtes sur le terrain en 2025

Professions sanitaires et sociales

[Enquête annuelle sur les écoles de formation aux professions de santé](#)
[Panel des médecins généralistes](#)

Santé des populations

[Enquête santé européenne \(EHIS\), volet France métropolitaine](#)
[Enquête santé européenne \(EHIS\), volet Territoires](#)
[Enquête santé européenne \(EHIS\), volet DROM](#)

Santé et système de soins

[Statistique annuelle des établissements de santé \(SAE\)](#)

D'autres enquêtes seront en cours de préparation ou en cours de traitement (voir page 21 et [site internet](#)).

SANTÉ - Programme des publications et diffusions de données récurrentes

État de santé de la population

Sujet	Collection	Parution
Rapport de l'observatoire national du suicide	Rapport	Février
Causes médicales de décès	Études et Résultats	Juillet
Indicateurs de santé périnatale	Open data	Septembre
Indicateurs de morbidité hospitalière	Open data	Septembre
Interruptions volontaires de grossesse	Études et Résultats	Septembre
Espérance de vie sans incapacité	Études et Résultats	Décembre

Professionnels de santé

Sujet	Collection	Parution
Démographie des professionnels de santé au 1 ^{er} janvier 2025	Open data	Septembre
Rémunération dans la fonction publique hospitalière	Études et Résultats	Septembre
Les écoles de formation aux professions de santé	Open data	Octobre
Indicateur d'accessibilité potentielle localisée (APL) aux professionnels de santé	Open data	Octobre
Effectifs salariés hospitaliers	Open data	Décembre

Établissements de santé

Sujet	Collection	Parution
Les établissements de santé en 2023	Ouvrage (Panorama)	Juillet
Statistique annuelle des établissements de santé 2024 (SAE), base administrative	Open data	Juillet
Statistique annuelle des établissements de santé 2024 (SAE), base statistique	Open data	Octobre
Premiers résultats sur les capacités d'accueil hospitalières, SAE 2024	Open data	Octobre
Liste des maternités	Open data	Décembre
Les lits de soins critiques des établissements de santé	Open data	Décembre
Mise à jour de la base ARES, séries régionales issues de la SAE	Open data	Décembre

Comptes de la santé

Sujet	Collection	Parution
Les dépenses de santé	Ouvrage (Panorama)	Septembre

Au-delà de ces publications récurrentes, le calendrier hebdomadaire des publications de la DREES est accessible sur son [site internet](#) et actualisé chaque vendredi.